



DOUANE

Groupe de Travail « Douane 2030 »
du vendredi 7 février 2025

Monsieur le Président,

Nous sommes réunis aujourd’hui pour examiner la première version de votre projet « Douane 2030 », qui fera suite au contrat d’objectifs et de moyens 2022-2025 signé par votre prédécesseur avec le Ministre M. DUSSOPT.

Un projet sans objectifs précis qui finalement vous ressemble : il présente bien mais dit peu de choses.

Le projet de Madame Braun-Lemaire avait au moins le mérite d’afficher un effectif stable, à l’exception des transferts des missions fiscales. Cet engagement s’est révélé illusoire car les effectifs n’ont cessé de se réduire durant cette période.

Pour votre part, la question des effectifs, des moyens et de la cartographie est ni plus ni moins évacuée du projet. Nous le rappelions lors du GT de la FS des 5 et 6 février : nous sommes les représentants d’agents malmenés, mal dirigés, soumis à l’arbitraire de décisions souvent iniques, fondées essentiellement sur un prétexte fallacieux de « nécessité de service ». Prétexte utilisé à tort et à travers pour palier une réalité qui, elle, est bien réelle : celle d’une administration à la dérive à laquelle il manque plus de 660 agents pour exercer les missions qui lui sont confiées. Ce qui génère une pression anormale et croissante sur les services et explique une grande partie des dérives et du malaise général.

Votre projet reste prudent ou éthétré sur la déclinaison finale des chantiers qui sont déjà en cours :

- L’aboutissement du chantier de la surveillance, qui nécessitera des moyens : les aurez-vous ?
- La mission Garde-Frontière, qui concerne actuellement 58 unités douanières pour 78 PPF gérés par la Douane, va voir la charge de travail de ces brigades considérablement augmenter avec le déploiement prochain d’EES. Votre document peine à trouver une solution pour valoriser cette mission par rapport à la LCF. Comment comptez-vous résoudre cette ambivalence, sachant qu’il s’agit d’une mission contrainte et prioritaire ?
- La réforme du dédouanement avec le futur dispositif « Trust and Check », que vous décrivez pudiquement comme « une plus grande responsabilité des opérateurs » et la création de l’Autorité

Douanière Européenne en 2028, qui centralisera la question du ciblage, de l'analyse des risques et de l'orientation des contrôles au niveau européen. En effet, votre document ne donne aucune garantie quant au redéploiement de nos forces vives sur la mission centrale qu'est le contrôle physique des marchandises.

Pèle mêle :

Votre projet mentionne une stratégie pluriannuelle de détection non intrusive, mais nous vous en prions : évitons les investissements low-cost qui nous rappellerons les errements du SMBI et les fausses promesses sur l'indemnitaire.

Le renseignement douanier est à peine abordé. Pourquoi ne pas y développer une ambition plus claire ?

La question des contrôles sanitaires, elle aussi, est traitée en surface. Il s'agit d'un sujet qui suscite pourtant un grand intérêt auprès du public. Pourquoi ne pas y investir de manière plus significative ? Bien sûr, cela impliquerait des créations d'emplois.

Votre document conforte la nécessité d'un réseau comptable douanier mais sans en révéler les contours, merci de nous les préciser.

En ce qui concerne la mission fiscale et la coordination avec la DGFIP, soyons réalistes :

Le bilan du contrat d'objectifs doit acter l'échec du transfert des missions fiscales, une réforme que ni la Douane ni la DGFIP n'ont demandée. La Douane est historiquement une administration fiscale ; il est temps de porter cette parole et d'obtenir des arbitrages politiques pour que nous retrouvions les missions fiscales liées à la détention, la production, la circulation ou la vente de marchandises.

Pour le e-commerce, c'était une des priorités du précédent plan 2022-2025 et vous maintenez à juste titre cet axe de travail. À ce jour, nos dispositifs d'investigations et de contrôles se concentrent principalement sur l'opérateur historique « La Poste ». Quelle est votre stratégie pour élargir notre champ d'action aux autres expressistes qui, aujourd'hui, échappent à une grande partie des contrôles douaniers faute de réelles ambitions ?

Nous conclurons sur deux points :

- 1. Le renforcement de l'attractivité**, c'est une bonne chose de le placer en priorité numéro 4. Cependant, nous attendons toujours l'ouverture de négociations sur les indemnités et les carrières. Vous avez rejeté la dernière demande intersyndicale en ce sens, mais vous savez que nous sommes tenaces.
- 2. L'Intelligence Artificielle**, qui impactera fortement nos métiers et nos missions, et qui vous obligera à revoir certaines orientations au cours de l'exercice. Soyons lucides : l'IA risque d'être une catastrophe si elle est utilisée pour remplacer l'humain par la machine. En revanche, elle pourrait être un atout si nos dirigeants faisaient preuve de lucidité en réorientant nos forces vives vers le contrôle. Nous ne sommes bien sûr pas naïfs, mais comptez sur notre détermination pour défendre cet enjeu.